Licence Professionnelle Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance **en Alternance**



Objectifs

Cette licence spécialisée, porte d'entrée du secteur de l'assurance, permet de développer une réflexion approfondie, d'acquérir les principaux outils techniques et de mettre en pratique les bases du management.

Elle facilite l'accès à l'emploi grâce à un équilibre entre connaissances et applications pratiques, acquisition des savoir-faire et des savoir-être.

L'expérience acquise au cours des périodes en entreprise est un atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle.

Public

Étre titulaire d'un titre ou diplôme de bac+2 (Niveau III) dans les domaines de l'assurance, de l'économie, de la gestion et du droit

Organisation

La formation est organisée sur une année (deux semestres universitaires).

Les alternants (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), suivent la formation en présentiel, de septembre à juin :

- ▶ Alternance de période en entreprise et de périodes en école
- Les **partiels** ont lieu en février et en juin (rattrapage en septembre)

Admission

L'admission se fait en 3 étapes (de mars à juin) :

- 1. Renseigner et envoyer le dossier d'inscription
- Avoir été déclaré admissible par la commission de sélection de l'Enass
- Avoir conclu, avec un employeur, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation couvrant l'ensemble de la scolarité

Focus

L'alternance c'est:

- Un travail en entreprise rémunéré pendant la formation
- Un tuteur dédié, en charge de la transmission des savoirs professionnels
- Une expérience professionnelle reconnue par les entreprises d'assurance

Programme

Semestre 2
Économie du risque
UE 3 - L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen
UE 5 – Management de proximité
Informatique

^{*}Unité d'enseignement obligatoire pour les candidats ne possédant pas de pré-requis assurantiels.

Options (1 option par semestre)

UE 6.2 1. Les assurances de biens et la responsabilité des particuliers et des professionnels	UE 6.1 1. Les assurances vie du particulier
OU	OU
UE 7.1 2. Les assurances collectives	UE 7.2 2. Les assurances de biens et la responsabilité des entreprises et collectivités

Semestre 1	Semestre 2
UE 11 - Mémoire	Mémoire
UE 12 - Projet tuteuré	Projet tuteuré

Témoignage

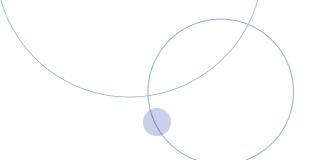
La principale qualité de cette formation tient en grande partie à la diversité et à l'expertise des professeurs et des intervenants reconnus de la profession. En effet tous sont, ou ont été, à des postes à responsabilités dans différents secteurs de l'assurance. Ils sont très disponibles pour les étudiants.

L'école bénéficie d'une excellente réputation dans le milieu assurantiel et garantit aux étudiants sérieux et courageux un bel avenir professionnel.

Étienne de FRANCQUEVILLE

Promotion 2016-2017

^{*} Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site www.enass.fr





Obtention du diplôme

La licence ouvre droit à 180 ECTS. La licence se découpe en 2 blocs :

- ▶ **Bloc 1 :** UE 1 à 10 : Les étudiants ont l'obligation d'avoir au minimum une moyenne 10/20 pour ce bloc. Les UE 1 à 10 se compensent entre elles.
- ▶ **Bloc 2 :** UE 11 et 12 : Les étudiants ont également l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 à ce bloc. Les UE 11 et 12 se compensent aussi entre elles.

En revanche, les Blocs 1 et 2 ne se compensent pas entre eux.

Tarifs & Financement

6860 € l'année.

7470 € l'année : avec l'UE « Fondamentaux de l'assurance ».

Pour les apprentis et les élèves en contrat de professionnalisation, la scolarité est prise en charge par l'entreprise d'accueil. Les coûts varient en fonction du volume horaire et du type de contrat.

Cette formation est inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) Code RNCP : 29043.

Le Cnam-Enass est référencé dans Datadock afin de répondre aux exigences de la réforme de la formation professionnelle et du décret qualité.

Contacts

M. Yves FERNANDEZ

Coordinateur de la Licence Professionnelle

- 01.47.76.59.12
- yves.fernandez@lecnam.net

Mme Faouza ANDJIBOU AKBARALY

Gestionnaire pédagogique cycle Alternance

- 01.47.76.59.03
- faouza.akbaraly@lecnam.net

Le Stratège

172-174, rue de la République – 92800 PUTEAUX www.enass.fr

Perspectives professionnelles

Les emplois visés par la Licence Professionnelle sont :

- Souscripteur de risques particuliers et/ou d'entreprise
- Gestionnaire d'indemnisation
- Gestionnaire de sinistres
- Gestionnaire de contrats
- Chargé de clientèle
- Chargé d'études techniques assurances
- Chargé de souscription
- Chargé de production
- Chef de projet
- Manager de proximité
- Chargé d'indemnisation
- Conseiller en assurances
- etc.

Focus

- 450 étudiants
- 92% des diplômés de la licence professionnelle sont en emploi trois mois après la fin de leurs études
- 7 centres d'enseignements
- Des emplois en lien direct avec la formation suivie à l'Enass

Les points forts de la Licence Professionnelle de l'Enass :

- Accréditée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Une sélection rigoureuse
- La qualité du corps professoral
- Un diplôme inscrit dans le schéma LMD